

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire
à la mairie de Douvaine, salle des Mariages au 1^{er} étage

Le lundi 6 JUILLET 2026 à 19h30

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Arrêté du procès-verbal du conseil municipal du 15 juin 2026

Affaires générales

1. Décisions à rendre compte au Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 et L2122-23 du CGCT
2. désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
3. Désignation des représentants de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées (CLECT)

Petite Enfance

4. Approbation du règlement de fonctionnement de la crèche municipale « Sucre d'Orge »

Ressources humaines

5. Accueil stagiaires et gratification
6. Education Jeunesse - recrutement vacataires
7. Education Jeunesse - allongement de la pause méridienne aux écoles - temps de travail annualisés des agents
8. Education Jeunesse - allongement de la pause méridienne aux écoles - modifications de temps de travail
9. Grande crèche - création et suppression d'emploi (cadre d'emplois des adjoints techniques)
10. Grande crèche - création et suppression d'emploi (cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture)
11. Régie du marché communal et des droits de place - recrutement vacataire
12. Direction Générale des Services - Proposition de création d'un emploi permanent du cadre d'emploi des ingénieurs

URBANISME

13. Promesse de vente d'une partie de la parcelle cadastrée Section B n° 2915 lieu-dit « Les Essert »
14. Cession à titre onéreux d'une parcelle communale lieu-dit LES LOCHES
15. Autorisation de passage valant promesse de concession de tréfonds accordée à Thonon Agglomération lieu-dit LES FELIES

Questions diverses

DIA Thonon-Agglomération

Questions orales

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations les meilleures.

A Douvaine, le 30 juin 2026

Le Maire,
Claire CHUINARD

